



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Toxicomanie

Question écrite n° 9427

### Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention M. le ministre delegue a la sante sur les orientations qui peuvent etre prises en matiere de lutte contre la drogue. Pour l'aider dans cette tache, monsieur le ministre dispose du precieux soutien du service d'Aide aux jeunes en difficultes (SAJED). En Seine-et-Marne, cette organisation a presente dernièrement a la direction departementale de l'action sanitaire et sociale trois mesures qui meritent d'etre etudiees avec interet. Elles concernent : le renforcement des moyens du centre de soins conventionne, specialise pour les toxicomanes sans hebergement ; l'accueil d'urgence des toxicomanes sans domicile fixe ; la creation d'un reseau de logements de transition pour permettre aux toxicomanes de passer de la cure a la vie civile. Les efforts deployes par le SAJED de Seine-et-Marne sont essentiels et reconnus par tous. Aujourd'hui, les difficultes rencontrees par les toxicomanes doivent etre resolues. La drogue fait d'eux une population soumise a l'accoutumance, pour une grande partie seropositive ou atteinte du virus du SIDA, une population, dans tous les cas, victime de l'exclusion. Dans ce domaine les efforts du Gouvernement doivent s'accentuer afin de venir en aide aux toxicomanes mais aussi d'assurer ses missions de sante publique. Sur ce sujet, il souhaiterait connaitre les mesures qu'il compte prendre pour soutenir l'action du SAJED de Seine-et-Marne.

### Texte de la réponse

Le ministre delegue a la sante tient a souligner la qualite du travail de prise en charge mene par l'equipe du SAJED 77. Cette association qui dispose d'un centre de consultations, d'un centre avec hebergement collectif et d'un autre en hebergement d'urgence, a su s'adapter a l'evolution de besoins de la population toxicomane. Les dernieres demandes de moyens complementaires de cet organisme pour l'ouverture d'appartements therapeutiques relais sont actuellement etudiees par la direction departementale des affaires sanitaires et sociales qui souhaite apprecier clairement la situation budgetaire de cette association souffrant d'un deficit important.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cova Charles](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9427

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 décembre 1993, page 4571

**Réponse publiée le :** 9 mai 1994, page 2377